

BIENVENUE À SAINT-LAURENT!

TOUJOURS À L'AVANT-GARDE DU DÉVELOPPEMENT
DURABLE DE LA COMMUNAUTÉ, SAINT-LAURENT EST UNE
DESTINATION DE CHOIX POUR LES FAMILLES.

DÉCOUVREZ VOTRE MILIEU DE VIE!

WELCOME TO SAINT-LAURENT!

ALWAYS A FRONT RUNNER IN SUSTAINABLE DEVELOPMENT
IN THE COMMUNITY, SAINT-LAURENT IS AN IDEAL DESTINATION
FOR FAMILIES.

DISCOVER YOUR LIVING ENVIRONMENT!



Mairie de l'arrondissement de Saint-Laurent
Saint-Laurent Borough Hall
777, boulevard Marcel-Laurin



Centre des loisirs
1375, rue Grenet



Complexe sportif
Sports Complex
2385, boulevard Timens

NOUVEAU
NEW

Credit photo : Olivier Blouin



Bibliothèque du Boisé
2727, boulevard Timens



Bibliothèque du Vieux Saint-Laurent
1380, rue de l'Église

Site Web : ville.montreal.qc.ca/saint-laurent | Suivez-nous :    / ArrSaintLaurent |  / MTLsaintlaurent

 Saint-Laurent
Montréal 



Le conseil de Saint-Laurent souhaite la bienvenue aux nouveaux Laurentiens et Laurentiennes

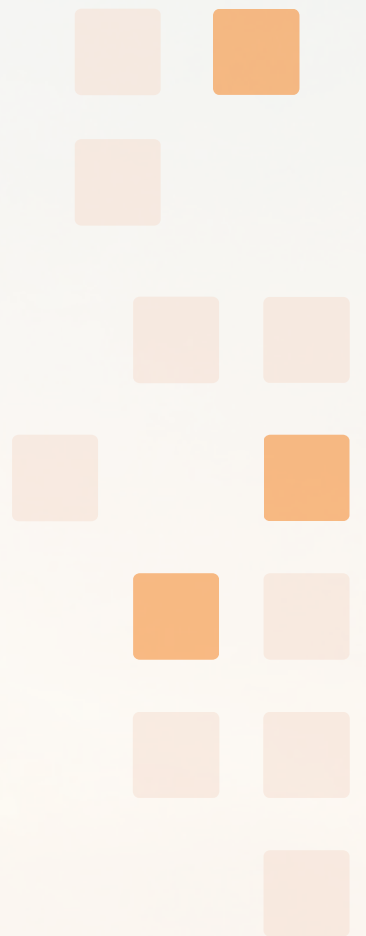
*Saint-Laurent Council welcomes
all new Saint-Laurent residents*



Alan DeSousa

FCPA, FCA

Maire de Saint-Laurent
Mayor of Saint-Laurent



Francesco Miele

Conseiller de la Ville pour le
district de Côte-de-Liesse
et leader de la majorité

*City Councillor for Côte-de-Liesse
District and Majority Leader*



Aref Salem

Conseiller de la Ville pour le district
de Norman-McLaren et membre du
comité exécutif responsable du transport

*City Councillor for Norman-McLaren
District and Executive Committee
member responsible for Transportation*



Maurice Cohen

Conseiller d'arrondissement,
district de Côte-de-Liesse

*Borough Councillor
for Côte-de-Liesse District*



Michèle D. Biron

Conseillère d'arrondissement,
district de Norman-McLaren

*Borough Councillor
for Norman-McLaren District*

Services aux citoyens

Les résidents sont invités à participer à la vie démocratique en assistant aux séances publiques mensuelles du Comité consultatif d'urbanisme et du conseil de Saint-Laurent.

Séances du conseil de Saint-Laurent

Ces séances débutent à 19 h 30 dans la salle du conseil de la mairie de Saint-Laurent. Au cours de ces réunions, deux périodes de questions sont allouées aux résidents, une première d'une durée d'une demi-heure au début de la séance et une période illimitée à la fin. Voici le calendrier provisoire d'ici la fin de l'année 2017.

- 8 août 2017
- 3 octobre 2017
- 5 décembre 2017
- 5 septembre 2017
- 7 novembre 2017

Conseil en direct

Les citoyens qui ne peuvent pas se rendre aux séances ordinaires du conseil d'arrondissement ont la possibilité d'en suivre le déroulement dans le confort de leur foyer. Le lien est disponible sur le site Internet de l'arrondissement : ville.montreal.qc.ca/saint-laurent

- Collectes
- Information municipale
- Soutien aux ventes-débaras
- Stationnements (réglementation et vignettes)
- Taxes d'eau
- Taxes foncières
- Zonage

Bureau du citoyen

Première porte d'entrée de l'arrondissement, le Bureau du citoyen permet de trouver rapidement et à un seul endroit toutes les réponses aux questions sur les sujets suivants :

Pour joindre le bureau du citoyen, composer le 311, écrire à saint-laurent@ville.montreal.qc.ca ou se rendre au 777, boulevard Marcel-Laurin.

Foire aux questions

Disponible à l'adresse faq.saint-laurent.ca, la foire aux questions (FAQ) de Saint-Laurent offre des réponses claires aux questions les plus fréquentes des citoyens.

Patrouille de sécurité urbaine

La patrouille est en service 24 h par jour, 7 jours par semaine afin d'exercer une surveillance accrue du territoire et de veiller au respect de la réglementation dans plusieurs sphères d'activité. Les Laurentiens et les Laurentiennes

peuvent rapporter en tout temps à la patrouille toute situation problématique dans un lieu public, un parc ou sur la rue ou toute autre constatation d'un méfait, d'une incivilité, d'un attroupement ou autres : **514 855-5700**

Comment puis-je communiquer avec mon arrondissement?



Trouvez la réponse : faq.saint-laurent.ca/ **FAQ**



Services to citizens

Residents are invited to participate in Saint-Laurent's democratic life by attending the monthly public meetings of Saint-Laurent Council and the Urban Planning Advisory Committee.

Saint-Laurent public council meetings

These meetings begin at 7:30 p.m. and are held in the council room at Saint-Laurent Borough Hall. During these meetings, two question periods are held: one half-hour period at the beginning of the meeting and an unlimited period at the end. The following is the calendar for the upcoming year.

- August 8, 2017
- September 5, 2017
- October 3, 2017
- November 7, 2017
- December 5, 2017

Borough Council Live Online

Residents who are unable to go to Borough Council's regular meetings may follow the proceedings from the comfort of their home.

The link is available on the Borough's website: ville.montreal.qc.ca/saint-laurent

Citizens' Office

The gateway to the borough, the purpose of the Citizens' Office is to help you find all the answers to your questions on the following topics quickly and at a single location:

- Collections
- Municipal information
- Parking lots (bylaw and stickers)
- Property taxes
- Support for garage sales
- Water taxes
- Zoning

To contact the citizens' office: call 311, write at saint-laurent@ville.montreal.qc.ca or go to 777, boulevard Marcel-Laurin.

Frequently Asked Questions

Available online at faq.saint-laurent.ca, the Borough's Frequently Asked Questions (FAQ) provides clear answers to the questions most often asked by residents.

Urban Security Patrol

The patrol is on duty 24 hours a day, seven days a week in order to closely monitor the territory and to ensure that bylaws covering various areas of activity are respected. At any time, residents of Saint-Laurent can report problem situations arising in public areas, parks or streets, as well as incidents of wrong-doing, uncivil behaviour, problem gatherings or other acts : **514 855-5700**.

How can I be informed of my Borough's activities and services?



Find the answer: faq.saint-laurent.ca/ **FAQ**



Développement durable

Collecte des déchets domestiques

Seuls les déchets domestiques peuvent être déposés dans le bac à déchets. Le poids du contenu du bac ne peut excéder 60 kg. Les matières suivantes ne doivent pas être placées dans le bac à déchets : béton, carcasses d'animaux, produits électroniques, graisse, matières recyclables, pneus, rebuts de construction, rénovation ou démolition, résidus domestiques dangereux, résidus verts, roches, terre.

Collecte des résidus encombrants valorisables

Saint-Laurent débarrasse les résidents de leurs résidus encombrants valorisables (meubles, appareils ménagers, etc.) une fois par mois.

Collecte des branches d'arbres feuillus

Pour faire ramasser les branches d'arbres feuillus, **composez le 311**. Il suffit de les déposer, en paquets, **sans les attacher**, sur son terrain en bordure du trottoir avec la partie coupée orientée vers la rue. Les branches ne doivent pas dépasser 20 cm de diamètre et un volume de 4 mètres cubes par adresse et par demande.

Collecte des matières organiques

Saint-Laurent offre une collecte des matières organiques aux immeubles résidentiels de 8 logements et moins.

Matières acceptées et refusées

Les résidents peuvent y déposer leurs résidus verts, leurs résidus alimentaires ainsi que leurs papier et carton souillés.

Les matières refusées incluent, entre autres, les sacs en plastique compostable ou non, les couches et les produits sanitaires, la litière pour animaux.

Pour la liste complète des matières acceptées et refusées : ville.montreal.qc.ca/saint-laurent/matieresorganiques

Horaire

La fréquence des collectes s'effectue comme suit :

- une collecte des matières organiques par semaine;
- une collecte des déchets aux deux semaines.

Un calendrier détaillé des journées de collecte est disponible en ligne.

Collecte des matières recyclables

Il n'est pas nécessaire de séparer les matières. Le papier, le plastique, le carton, le verre et le métal peuvent être déposés en vrac dans le bac roulant.

Matières refusées dans le bac de recyclage : tout contenant ou emballage en plastique de type 6, emballages de friandises et de croustilles, porcelaine et vaisselle.

Collecte des résidus verts

La collecte des résidus verts se poursuivra jusqu'au **24 novembre 2017** selon l'horaire des matières recyclables. Déposez les résidus verts en bordure de rue dans des sacs en papier (et non en plastique) ou des contenants réutilisables. Les branches de conifères sont acceptées dans cette collecte. Pour les branches de feuillus, voir « Collecte des branches d'arbres feuillus ». Il est également possible de déposer les résidus verts dans le bac brun.

Écocentre Saint-Laurent

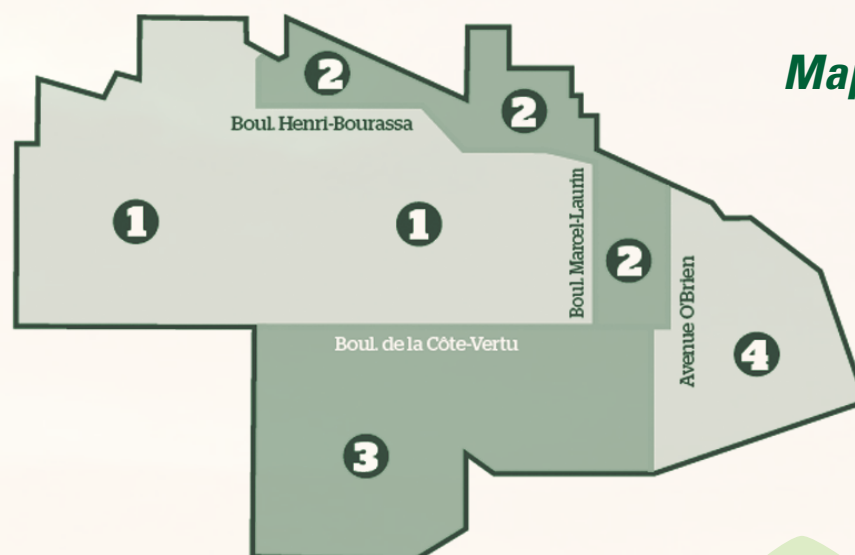
Situé au 3535, rue Sartelon, le nouvel écocentre Saint-Laurent permet aux résidents de l'ouest

de l'île de se départir de produits nocifs pour la santé ou l'environnement, des débris des travaux de construction, métal, vieux appareils électroniques, des vieux vêtements, du plastique de type 6 et différents items pouvant avoir une seconde vie.



Pour en savoir plus, visitez ville.montreal.qc.ca/saint-laurent

Carte des secteurs de collecte



Map of collection districts

Collecte des matières organiques et des matières recyclables

Secteur (1) Mardi
Secteur (2) Vendredi
Secteur (3) Jeudi
Secteur (4) Lundi

Collecte des résidus encombrants

Secteur (1) Premier vendredi du mois
Secteur (2) Premier mardi du mois
Secteur (3) Premier lundi du mois
Secteur (4) Premier jeudi du mois

Collecte des déchets domestiques

Aux deux semaines pour les immeubles de 8 logements et moins :
Secteur (1) Vendredi
Secteur (2) Mardi
Secteur (3) Lundi
Secteur (4) Jeudi

Organic waste and recyclable material collections

Secteur (1) Tuesday
Secteur (2) Friday
Secteur (3) Thursday
Secteur (4) Monday

Large trash item collection

Secteur (1) First Friday of each month
Secteur (2) First Tuesday of each month
Secteur (3) First Monday of each month
Secteur (4) First Thursday of each month

Household waste collection

Every two weeks for dwellings with 8 housing units or less:
Secteur (1) Friday
Secteur (2) Tuesday
Secteur (3) Monday
Secteur (4) Thursday



Sustainable development

Household waste collection

Only domestic trash must be placed in the bin and the content of the bin must not weigh more than 60 kg. The following materials must not be placed in the waste bins: concrete, animal carcasses, electronic equipment, grease, recyclables, tires, construction, renovation, or demolition waste, hazardous household waste, green waste, rocks, soil.

Recoverable large trash items collection

Saint-Laurent picks up residents' recoverable large trash items (furniture, household appliances, etc.) once a month.

Tree branch collection

To have leafy branches collected, dial 311. Place them outside in untied bundles at the edge of the curb of the property with the cut end facing the street. Branches must not exceed 20 cm in diameter and a volume of 4 cubic metres per address and per request.

Organic waste collection

The Borough is carrying out an organic waste collection

for residents living in dwellings with : 8 housing units or less.

What's accepted and what's not...

Using the brown bin, residents may dispose of their green waste, their food scraps as well as their soiled paper and cardboard.

Plastic bags, whether compostable or not, are not accepted, nor are diapers and sanitary products, pet litter or hazardous household waste, among other things.

For the complete list of what's accepted and what's not: ville.montreal.qc.ca/saint-laurent/organicwaste

Schedule

The waste bin consists of organic waste, the waste collections is carried out as follows :

- One organic waste collection per week.
- One household waste collection every two weeks.

A detailed schedule of the collection days is online.

Recycling collection

There is no need to separate recyclable materials. Paper, plastic, glass and metal can all be together in the same bin.

Materials refused in the recycling bin : any container from plastic type 6, candies wrapping and chips bags, porcelaine tablewear.

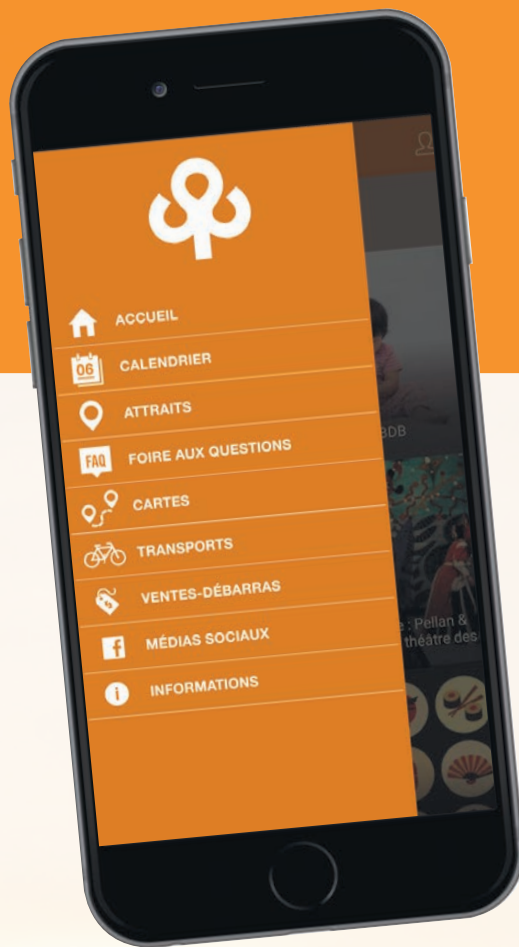
Green waste collection

Green waste collection will continue until **November 24, 2017** according to the schedule as recycling collection. Green waste must be placed on the curb in paper bags (not plastic) or in reusable containers. Evergreen branches are accepted in this collection. You may also place green waste in your brown bin.

Écocentre Saint-Laurent

Residents can now bring the items that are health hazardous or harmful to the environment, construction waste, metal, electronic devices, plastic type 6, clothing and reusable items to the new ecocentre situated at 3535, rue Sartelon, in Saint-Laurent.





Appli de Saint-Laurent

Saint-Laurent App

Célébrez l'été à Saint-Laurent avec le calendrier des Fêtes estivales et la carte des parcs, des piscines et des jeux d'eau.

Celebrate summer in Saint-Laurent with the calendar of Summer Celebrations and the map of the parks, pools and water play facilities.



Parcs et installations *Parks and facilities*

Automne-Hiver 2017-2018 *Fall-Winter*



PARCS / PARKS

- | | | |
|-----|----------------------------|--|
| 1. | Aimé-Caron | |
| 2. | Alexis-Nihon | |
| 3. | Bassin de la Brunante | |
| 4. | Bassin du Noroît | |
| 5. | Bassin du Suet | |
| 6. | Bassin du Suroît | |
| 7. | Beaudet | |
| 8. | Beaulac | |
| 9. | Bélanger | |
| 10. | Bois-de-Liesse (du) | |
| 11. | Bois-Franc (du) | |
| 12. | Bourbonnière | |
| 13. | Chamberland | |
| 14. | Cousineau | |
| 15. | Decelles | |
| 16. | Docteur-Bernard-Paquet | |
| 17. | Gariépy | |
| 18. | Gohier | |
| 19. | Gold | |
| 20. | Goulet | |
| 21. | Grou | |
| 22. | Guillaume-Bruneau | |
| 23. | Harris | |
| 24. | Hartenstein | |
| 25. | Henri-Thomas-Scott | |
| 26. | Houde | |
| 27. | Isaac-Abrabanel | |
| 28. | Jerry-Shears | |
| 29. | L'Archevêque | |
| 30. | Marcel-Laurin | |
| 31. | Marlborough | |
| 32. | Noël-Nord | |
| 33. | Noël-Sud | |
| 34. | Painter | |
| 35. | Petit | |
| 36. | Philippe-Laheurte | |
| 37. | Poirier | |
| 38. | Raymond-Lagacé | |
| 39. | Raymond-Vidal | |
| 40. | Robert-Mitchell | |
| 41. | Roman-Zytnysky | |
| 42. | Ronald-Moreau | |
| 43. | Saint-Laurent | |
| 44. | Sir-Edmund-Hillary | |
| 45. | Super jardin communautaire | |
| 46. | Tassé | |
| 47. | Urgel-Eugène-Archambault | |
| 48. | Zéphir (du) | |

INSTALLATIONS FACILITIES

- | | |
|---|---|
| A | Académie LaurenHill Junior Campus |
| B | Académie LaurenHill Senior Campus |
| C | Aréna Raymond-Bourque |
| D | Bibliothèque du Boisé |
| E | Bibliothèque du Vieux-Saint-Laurent |
| F | Boulodrome |
| G | Cégep Vanier College |
| H | Centre de formation professionnelle
Léonard-De Vinci |
| I | Centre des loisirs |
| J | Complexe sportif |
| K | École Enfant-Soleil |
| L | École secondaire Saint-Laurent
Édifice Émile-Legault |
| M | École secondaire Saint-Laurent
Édifice Saint-Germain |
|  | Mairie d'arrondissement
<i>Borough Hall</i> |
| N | Musée des maîtres et artisans du Québec
Salle Émile-Legault – Cégep de Saint-Laurent |
| O | YMCA Saint-Laurent |

-  Site d'animation
Activities

 Baseball
Baseball

 Basketball
Basketball

 Bocce
Bocce

 Exerciseur pour adultes
Adult exerciser

 Football
Football

 Glissade hivernale
Winter slide

 Jardin communautaire
Community garden

 Jeux d'eau
Water game

 Jeux pour enfants
Children's playground

 Parc canin
Dog run

 Pataugeoire
Wadding pool

 Patin à roues alignées
In-line skating

 Patinoire
Hockey rink

 Pétanque
Pétanque

 Piscine
Swimming pool

 Piste d'athlétisme
Track and field facilities

 Planche à roulettes
Skateboarding

 Rond de glace
Skating rink

 Sentier pédestre
Hiking trail

 Ski de randonnée
Cross-country skiing

 Soccer
Soccer

 Tennis
Tennis

 Volleyball de plage
Beach volleyball

PLACES PUBLIQUES

49. Canadair (de)
50. Rodolphe-Rousseau

SQUARES

51. Boréal
52. Gauvin
53. Jean-Rostand
54. Lamartine
55. Magellan
56. Nordet (du)
57. Petit-Prince (du)
58. Rambler (du)
59. Solstice (du)
60. Sterne-Arctique (de la)
61. Thérèse-Cadorette
62. Vivaldi

CHALETS DE PARC PARK CHALETS

Alexis-Nihon	514 855-6124	
Beulac	514 855-6114	
Bois-de-Liesse	514 280-6678	
Bourbonnière	514 956-2597	
Caron	514 855-6123	
Chamberland	514 825-4571	
Cousineau	514 855-6118	
Decelles	514 855-6107	
Gohier	514 855-6119	
Hartenstein	514 855-6117	
Houde	514 855-6106	
Marcel-Laurin	514 956-2596	
Marlborough	514 956-2595	
Noël-Nord	514 956-2593	
Noël-Sud	514 956-2594	
Painter	514 887-6042	
Petit	514 855-6113	
Poirier	514 855-6115	
Saint-Laurent	514 855-6127	



Parc Aimé-Caron



Parc du Bois-Franc



Parc Marcel-Laurin
(boisé / woodland)

Loisirs

Parcs et installations

En plus de son aréna Raymond-Bourque, de son Centre des loisirs et de son tout nouveau Complexe sportif, Saint-Laurent offre à sa population plus de 60 parcs où aller marcher, prendre l'air et pratiquer divers sports et activités.

Activités pour toute la famille

L'arrondissement propose une importante sélection d'activités sportives, récréatives, de loisirs ou culturelles, dont plusieurs sont gratuites ou à faible coût. Très diversifiées, celles-ci visent à favoriser l'épanouissement de chaque membre de la famille. Pour connaître la programmation, consultez le site ville.montreal.qc.ca/saint-laurent.

Bibliothèques

Les résidents ont accès à deux bibliothèques, soit la Bibliothèque du Vieux-Saint-Laurent, située au 1380, rue de l'Église, et la Bibliothèque du Boisé, située au 2727, boulevard Thimens. D'une durée de deux ans, l'abonnement est gratuit pour tous les résidents et les propriétaires d'immeubles de Montréal.

Outre les importantes collections de documents disponibles, voici les principaux services gratuits offerts :

- Internet sans fil;
- Une naissance, un livre : Abonnez votre enfant d'un an ou moins à la bibliothèque et recevez gratuitement une trousse bébé-lecteur;
- Postes informatiques avec Internet et suite Office (Word, Excel, PowerPoint);
- Prêt d'instruments de musique (à la Bibliothèque du Boisé);
- Prêt de tablettes numériques (à l'intérieur de la bibliothèque seulement);
- Prêt de CD, DVD, Blu-Ray et jeux vidéo pour Xbox One, Xbox 360, PS4, PS3, Wii et WiiU;
- Prêt entre bibliothèques pour l'ensemble du Réseau des bibliothèques publiques de Montréal;

- Salles de travail (cinq à la Bibliothèque du Boisé, une à la Bibliothèque du Vieux-Saint-Laurent). Pour la Bibliothèque du Boisé, réservation en ligne possible : arr.saint-laurent.ca/reservationbdb ;
- Prêt de documents à domicile aux personnes à mobilité réduite : 514 855-6130, poste 4753;
- Prêt de fauteuil roulant (Bibliothèque du Boisé).

Quel est l'horaire des bibliothèques?



Trouvez la réponse : faq.saint-laurent.ca/ **FAQ**

Recreation

Parks and facilities

In addition to the Arena Raymond-Bourque, the Centre des loisirs and the new Sports Complexe, Saint-Laurent

boasts more than 60 parks where the public can stroll, enjoy the fresh air, and participate in myriad sports disciplines and activities.

In addition to the impressive document collections that are available, the following main services are also offered free of charge:

What is the schedule at Arena Raymond-Bourque?



Find the answer: faq.saint-laurent.ca/ **FAQ**

Activities for the whole family

The Borough offers Saint-Laurent residents an extensive selection of sports, recreational, entertainment and cultural activities, several of which are free or low-priced. Highly diversified, they aim to foster the development of every member of the family. For program information, consult the home page of the ville.montreal.qc.ca/saint-laurent website.

Libraries

Residents have access to two libraries, namely the Bibliothèque du Vieux-Saint-Laurent, located at 1380, rue de l'Église, and the Bibliothèque du Boisé, located at 2727, boulevard Thimens. The two-year membership is free for all Montréal residents and property owners.

- Wi-Fi Internet access.
- Une naissance, un livre: Register your infant (under age 1) at the library and get a free baby reading kit.
- Computer workstations with Internet access and Microsoft Office suite (Word, Excel, PowerPoint).
- Loan of musical instruments (at the Bibliothèque du Boisé).
- Loan of tablet computers (for use inside the library only).
- Loan of CDs, DVDs, Blu-Rays and video games for Xbox One, Xbox 360, PS4, PS3, Wii and WiiU games.
- Interlibrary loans within Réseau des bibliothèques publiques de Montréal.
- Work spaces (five rooms at the Bibliothèque du Boisé, one room at the Bibliothèque du Vieux-Saint-Laurent). It is possible to make reservations at the Bibliothèque du Boisé: arr.saint-laurent.ca/reservationbdb
- Document loan available at home for people with reduced mobility: 514 855-6130, ext. 4753.
- Loan of wheelchair (Bibliothèque du Boisé).

Bon à savoir!

Aires d'exercice pour chiens

Les chiens et leurs propriétaires disposent de six aires d'exercice bien à eux à Saint-Laurent. Elles sont situées aux endroits suivants :

- Parc Marcel-Laurin
- Parc Gohier
- Parc Cousineau
- Parc du Bois-Franc
- Parc Guillaume-Bruneau
- Parc Philippe-Laheurte

L'arrondissement ne peut être tenu responsable de morsures, d'accidents ou de tout autre incident résultant de l'utilisation de ces aires d'exercice.

Ventes-débarras

Les ventes-débarras sont permises trois fois par année à dates fixes déterminées à l'avance pour l'ensemble de la communauté. De plus, aucune inscription n'est nécessaire pour tenir une vente-débarras.

L'affichage concernant les ventes-débarras est interdit autant sur le domaine public que privé.

S'ils le souhaitent, les résidents peuvent profiter d'une campagne de promotion déployée par Saint-Laurent en s'inscrivant sur ville.montreal.qc.ca/saint-laurent/ventedebarras afin de diffuser à l'ensemble de la collectivité l'adresse de la vente-débarras ainsi que la nature des articles offerts dans le journal local et dans l'application mobile de l'arrondissement.

Les prochaines ventes-débarras en 2017 auront lieu le samedi 2 septembre, le dimanche 3 septembre et le lundi 4 septembre.

Pouvez-vous couper un arbre sur votre terrain?



Trouvez la réponse : faq.saint-laurent.ca/ **FAQ**



Good to know!

Dog exercise areas

Dogs and their owners have access to six exercise areas in Saint-Laurent. They are located in the following parks:

- Parc Marcel-Laurin
- Parc Cousineau
- Parc Guillaume-Bruneau
- Parc Gohier
- Parc du Bois-Franc
- Parc Philippe-Laheurte

The Borough cannot be held responsible for dog bites, accidents or other incidents resulting from the use of the dog exercise areas.

Garage sales

Residents may hold three garage sales per year on set dates. Furthermore, registration is not required for garage sales. Garage sale signs are prohibited on public and private property.

Residents who wish to do so may benefit from a promotional campaign organized by Saint-Laurent by registering on ville.montreal.qc.ca/saint-laurent/garagesales to inform the community about a garage sale and promote the types of items that will be available in the local newspaper and in the app of Saint-Laurent.

The next garage sales in 2017 will take place on Saturday, September 2, Sunday, September 3, and Monday, September 4.

How can I dispose of my hazardous household waste?



Find the answer: faq.saint-laurent.ca/ **FAQ**

Informations additionnelles

Bruit

Afin d'assurer la tranquillité du voisinage, il est interdit d'exécuter des travaux bruyants, d'exploiter une industrie, un commerce ou de s'adonner à un métier ou à toute autre occupation dont le bruit pourrait incommoder les voisins.

Dans un secteur résidentiel ou à proximité, les travaux de construction sont autorisés entre 7 h et 17 h, du lundi au vendredi, et entre 9 h et 16 h le samedi.

Déneigement

Il est interdit à Saint-Laurent de déposer la neige sur le domaine public pour les propriétés qui disposent de suffisamment d'espace pour entreposer la neige.

Dans les seuls cas où l'espace sur le terrain privé est insuffisant, la neige provenant d'un terrain privé (et non d'un terrain public) peut être déposée dans la rue.

Permis et certificats

Toute personne qui désire entreprendre des travaux régis par les règlements de zonage, de lotissement, de construction, d'usages conditionnels ou de projets particuliers ou de démolition doit d'abord obtenir une des autorisations écrites suivantes : un permis de construction ou de lotissement ou bien un certificat d'autorisation.

Si les projets se résument à de petits travaux (corde à linge, clôture, haie, remise de jardin, etc.), il n'est pas nécessaire d'obtenir de permis, mais il faut tout de même se renseigner sur la réglementation municipale avant de commencer.

Pouvez-vous utiliser un barbecue sur votre balcon?



Trouvez la réponse : faq.saint-laurent.ca/ FAQ

On évite ainsi de mauvaises surprises en s'assurant que le projet soit conforme aux règlements.

Ramonage préventif des cheminées

La réglementation sur la prévention des incendies prévoit que toute cheminée, à l'exception de celles reliées à un système de chauffage au gaz, doit être ramonée au moins une fois par année.

L'arrondissement de Saint-Laurent a mandaté en 2017 la firme Le meilleur ramoneur pour offrir le service de ramonage préventif des cheminées sur son territoire. Au coût de 21,75 \$ plus taxes, ce ramonage préventif constitue un service de base seulement. Il ne comprend pas l'entretien des fournaies et le nettoyage des conduits horizontaux que le propriétaire, le cas échéant, est tenu d'assurer.

Le tarif pourra varier selon la hauteur et le type de cheminée. Soulignons que les citoyens pourront refuser ce service lors de la visite du ramoneur s'ils souhaitent faire appel aux services d'une autre firme. Les travaux de ramonage commenceront dans les semaines à venir et le tarif de base de 21,75 \$ plus taxes sera garanti jusqu'à la mi-octobre 2017. Après cette date, le ramonage se fera sur rendez-vous seulement en composant le 450 962-8186. D'autres tarifs pourront alors s'appliquer.

DIRECTION DE L'AMÉNAGEMENT URBAIN ET DES SERVICES AUX ENTREPRISES

Pour toute question quant à la réglementation,
les citoyens et les entrepreneurs peuvent se rendre à ce comptoir au
777, boulevard Marcel-Laurin, Saint-Laurent,
du lundi au vendredi, de 8 h 30 à 12 h et de 13 h à 16 h 30.

Des fiches d'information sont disponibles : ville.montreal.qc.ca/saint-laurent/infofiches

Additional information

Noise

To ensure the tranquillity of the neighbourhood, it is forbidden to perform noisy work or to operate a factory, business or workshop, or to engage in any other occupation whose noise might disturb neighbours.

In or near a residential area, construction work are permitted only between 7 a.m. and 5 p.m., Monday to Friday, and on Saturdays between 9 a.m. and 4 p.m.

Permits and certificates

Anyone who is interested in starting work governed by zoning, land severance, construction, conditional use, specific or demolition bylaws must first obtain one of the following written authorizations: construction or land severance permits or authorization certificate.

For minor projects (clothesline, fence, hedge, tool shed, etc.), no permit is necessary but you should nonetheless find out about the regulations involved before starting.

This eliminates nasty surprises and ensures that projects conform to the bylaws in effect.

Preventive chimney sweeping

The municipal bylaw on fire prevention stipulates that all chimneys, with the exception of those connected to gas heating systems, must be swept at least once a year.

To this effect, Saint-Laurent has mandated Le meilleur ramoneur to carry out preventive chimney sweeping services on its territory in 2017. At a cost of \$21.75 plus taxes, this chimney sweeping operation is a basic service and does not include furnace maintenance and horizontal duct cleaning, which, if applicable, must be arranged by the owner. This rate may vary depending on the type and size of the chimney.

We remind that residents are entitled to refuse this service if they prefer to do business with another chimney sweeper. Chimney sweeping will begin in the next few weeks, and the rate of \$21.75 plus taxes will be guaranteed until mid-October, 2017. After this date, chimney sweeping will be done by appointment only (450 962-8186) and rates may change.

Snow removal

It is against the law in Saint-Laurent for properties that have sufficient space to accommodate their snow to dispose of it on public property.

Only in cases where the space on private properties (and not on public property) is insufficient, snow from private properties can be dumped in the street.

What is the water tax?



Find the answer: faq.saint-laurent.ca/ **FAQ**

DIRECTION DE L'AMÉNAGEMENT URBAIN ET DES SERVICES AUX ENTREPRISES

For any questions regarding bylaws,
residents and contractors may go to this office's reception desk at
777, boulevard Marcel-Laurin,
8:30 a.m. – noon and 1 p.m. - 4:30 p.m., Monday to Friday.

Factsheets are available : ville.montreal.qc.ca/saint-laurent/infosheets



Répertoire téléphonique

Aréna Raymond-Bourque 2345, boulevard Thimens H4R 1T4	514 956-2580
Bibliothèque du Boisé 2727, boulevard Thimens H4R 1T4	514 855-6130
Bibliothèque du Vieux-Saint-Laurent 1380, rue de l'Église H4L 2H2	514 855-6130
Centre des loisirs de Saint-Laurent 1375, rue Grenet H4L 5K3	514 855-6110
Complexe sportif 2385, boulevard Thimens H4R 1T4	514 855-6110
Cour municipale Point de service de Saint-Laurent 1405, rue de l'Église H4L 2H4	514 872-2964
Développement économique Saint-Laurent 710, rue Saint-Germain H4L 3R5	514 855-5757

Éco-quartier de Saint-Laurent 1480, rue de l'Église info@eqsl.ca www.eqsl.ca	514 744-8333
Service de police de la Ville de Montréal Poste de quartier no 7 1761, rue Grenet H4L 2R6	514 280-0107
POLICE (appels non urgents et agents de stationnement)	514 280-2222
Service de sécurité incendie Poste 73 820, rue Saint-Germain H4L 3R8	514 872-3800
Travaux publics 13001, boulevard Cavendish H4R 2G5	311
URGENCE	911

Bureau du citoyen Renseignements généraux saint-laurent@ville.montreal.qc.ca	311
Mairie de Saint-Laurent 777, boulevard Marcel-Laurin H4M 2M7 ville.montreal.qc.ca/saint-laurent	
Patrouille de sécurité urbaine	514 855-5700

ABONNEZ-VOUS DÈS AUJOURD'HUI
ville.montreal.qc.ca/saint-laurent/cyberbulletin

CYBERBULLETIN



Suivez Saint-Laurent / Follow Saint-Laurent



ArrSaintLaurent



ArrSaintLaurent



MTLSaintLaurent



ArrSaintLaurent

Ce document a été élaboré par l'arrondissement de Saint-Laurent en collaboration avec Les Nouvelles Saint-Laurent News.